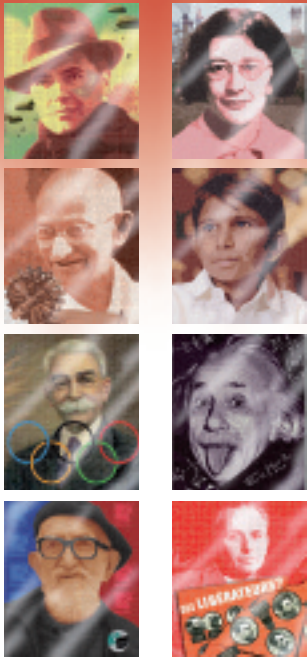


Collège Saint-Exupéry,
Lycée Albert Einstein,
École Sedar Senghor,
Centre social Lucie Aubrac,
Médiathèque Louis Aragon,
Université Jean Moulin,
Centre culturel Albert Camus,



Prix des Droits de l'Homme René Cassin,
Institut Curie,

Fédération Léo-Lagrange,
Stade Pierre de Coubertin,
Parc Missak Manouchian,
Association Jean Monnet,
Hôpital Henri Dunant ...
... et d'autres patronymes
moins fréquemment choisis :
Gandhi, Abbé Pierre, Coluche,
Samira Bellil, J.F.Kennedy.

“Pour l'exemple” invite à s'interroger sur le pourquoi de ces dénominations et répond ainsi aux besoins exprimés par les établissements désireux de forger un sentiment d'appartenance chez ceux qui les fréquentent, et d'affirmer leur image dans le quartier. C'est pourquoi, qu'elle figure ou non dans le dispositif permanent, une évocation (enrichie le cas échéant par des apports préparés localement) de la personnalité qui dénomme l'équipement d'accueil, introduit l'animation.

Droits et Devoirs

“Pour l'exemple”

“ La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît à chaque être humain des droits fondamentaux, qui doivent le protéger de l'arbitraire et lui garantir d'être traité avec équité. Notre Constitution, qui s'y réfère explicitement, et nos lois les réaffirment. Pourtant le respect de ces droits - qui restent bafoués en permanence dans bien des endroits du monde - connaît, même dans un pays démocratique comme le nôtre, des dérives et des manquements qui appellent à demeurer toujours vigilants. De nombreux établissements scolaires, culturels et sociaux ont choisi d'adopter le nom d'hommes et de femmes qui ont œuvré pour faire établir ou rétablir ces droits fondamentaux. Porter leur nom ne peut être anodin ; se placer sous l'égide de tels parrains, c'est ne pas oublier ce que nos libertés leur doivent. Évoquer leur action, c'est l'occasion de rappeler aux jeunes qui les fréquentent qu'exercer ses droits implique de respecter ceux des autres et induit donc des devoirs. C'est aussi faire prendre davantage conscience que chacun peut contribuer, par de petits gestes comme par de grandes initiatives, à une meilleure compréhension mutuelle et à un monde qui soit demain plus pacifique.”

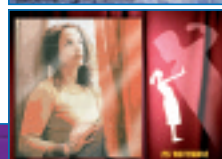
Stéphane Hessel*, Ambassadeur de France

Chaque fresque/hommage introduit un thème :

Simone de Beauvoir :
l'égalité H/F,
Iqbal Masih :
les droits des enfants,
Jacques-Yves Cousteau :
l'écologie,
Jean Zay : l'éducation,
Martin Luther King :
l'égalité raciale, etc.



Deux personnalités composent chaque thème : à partir de la vie de la première est mis en exergue un Droit, et, à partir de celle de la seconde, le Devoir correspondant.



Auprès des fresques, un tag permet d'actualiser le propos et, après l'épopée individuelle, de parler d'actions collectives : il renvoie à une célébration qui, chaque année, met en exergue des actes militants en lien avec le thème évoqué.

En fin de chaque séquence, une citation de la personnalité invite

à trouver des applications pratiques de ce que celle-ci préconise.

Ainsi, “l'exemplarité” n'est plus l'attribut de seuls “grands hommes” : elle est aussi celle des participants qui défendent des positions correctes et s'investissent dans des actions citoyennes.

“L'ENNEMI, CE N'EST PAS LA NATION VOISINE, C'EST LA FAIM, LE FROID, LA MISÈRE, L'IGNORANCE ET LES PRÉJUGÉS.”

“C'EST PAS VRAIMENT DE MA FAUTE SI Y EN A QUI ONT FAIM, MAIS ÇA LE DEVIENDRAIT SI ON Y CHANGÉAIT RIEN.”

“IL N'Y AURA PAS DE PAIX SUR CETTE PLANÈTE TANT QUE LES DROITS DE L'HOMME SERONT VIOLÉS EN QUELQUE PARTIE DU MONDE QUE CE SOIT.”

“DEMAIN, JE VEUX QUE LES DROITS DE CEUX QUI NOUS SUCCÈDENT SOIENT INSCRITS DANS LES DEVOIRS DE CEUX QUI EXISTENT.”

* M. Hessel, ancien de la France Libre, qui a participé à l'élaboration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, se consacre depuis lors à la défense de ces droits dans son action personnelle comme dans ses nombreuses fonctions officielles en France et dans le monde. L'équipe d'Olympio est particulièrement honorée qu'il ait bien voulu parrainer le présent outil.